



**Compte-rendu de l'Assemblée Générale ALVE - UNAFAM  
Juvisy-sur-Orge - Salle municipale DUCASTEL - Le 4 juin 1998 à 17H30**

**Adhérents présents :** Dr CERTHOUX  
Dr J.C. SECHERESSE  
P. HARGOUS  
Dr B. ROUGIER  
J. RAMEL  
A. DARBAS  
N. JEANPIERRE  
J. ROCHE

**Pouvoirs reçus :** M. FUTULIS - S. CLECH - F. JOUVIE - M. ROUBINOWITZ - M. LOCAR.  
Quorum atteint pour une délibération valable de l'Assemblée Générale : 13/18.

**Invités :** Mr PAILLARD - 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de JUVISY-SUR-ORGE, chargé des Affaires sociales (Mr BUSSERY, Maire, empêché par un congrès à Lille).  
M. ROCHE  
V. THOMENT  
Mme HUGUET, représentant le docteur DE BRITO

**I) Remerciements :**

J. ROCHE ouvre la séance par des remerciements :  
1 - à Mr PAILLARD, au Maire et à sa municipalité,  
2 - aux docteurs, chefs de service ou anciens chefs de service pour leur aide soutenue et permanente : Dr CERTHOUX - Dr SECHERESSE - Dr ROUGIER - Dr DE BRITO - Dr GUYADER, et tous leurs collaborateurs,  
3 - à la section UNAFAM - Essonne, et notamment à Philippe HARGOUS,  
4 - à l'AEER, et en particulier à Mme ROMANEIX, présidente et Alain DARBAS, trésorier,  
5 - aux membres du bureau de l'ALVE - UNAFAM, Josiane RAMEL, secrétaire - Nathalie JEANPIERRE trésorière, pour leur travail consciencieux, soutenu et efficace.

**II) Examen de l'ordre du jour.**

**1 - Rapport d'activité (reçu avec l'invitation)**

Complété par un exposé d'ALAIN DARBAS concernant l'entrevue du Jeudi matin 4 juin avec Mr ENGLANDER, Maire de St Michel-sur-Orge, conseiller général, président de la commission des Affaires sociales. Mr ENGLANDER se propose d'intervenir à brève échéance, en liaison avec Mr CHAUFFOUR, Maire adjoint de JUVISY, conseiller général, pour accélérer les procédures liées à l'acquisition prévue par l'OPIEVOY (démarches auprès de la DDE de l'Essonne et de l'OPIEVOY). Mr ENGLANDER nous tiendra informés régulièrement des démarches faites et de leurs résultats. Pas de question sur ce point de l'ordre du jour.

Vote acquis à l'unanimité.

**2 - Présentation des résultats comptables de l'année 1997 par la trésorière Nathalie JEANPIERRE.**

Recettes : essentiellement cotisations.

Dépenses : seulement les frais de fonctionnement (papeterie, timbres, photocopies).

Situation au 1.1.97 : 7.796,20 Frs  
au 31.12.97 : 7.710,50 Frs.

La diminution de l'avoir est due :

- au versement de la subvention UDAF 1997, effectué au 1<sup>er</sup> trimestre 1998, donc devant être comptabilisé en 1998.
  - au paiement tardif (début 1998) de nombreuses cotisations 97.
- Ces cotisations ne sont donc pas prises en compte dans la comptabilité 1997.

A ce sujet, il est instamment demandé aux adhérents de s'acquitter de leur cotisation annuelle au plus tard au mois d'octobre (compte tenu des délais de prise en compte par les C.C.P.). En effet, selon les dispositions statutaires, le nombre d'adhérents officiels devrait être celui des personnes à jour de leur cotisation pour l'année considérée. En l'absence de questions, vote acquis à l'unanimité.

### **3 - Composition du conseil d'administration, du bureau, de la commission technique.**

Pas de changements à enregistrer, sauf en ce qui concerne :

- Marcel CHABOT, qui ne s'est pas manifesté depuis plus de 2 ans, et à qui le président doit dans les moindres délais adresser un courrier lui demandant sa décision (adhésion, fonction de vice-président). Sa réponse justifiera la modification éventuelle de la liste des diverses instances de l'A.L.V.E.
- Alain DARBAS, qui en raison de la constance de son action, malgré les charges de service qu'il doit déjà assumer, s'est vu proposer la fonction de vice-président par tous les présents. Alain DARBAS a accepté cette charge nouvelle.

### **4 - Perspectives 1998-1999**

Elles sont essentiellement orientées vers le suivi de l'opération d'achat de l'immeuble de JUVISY, par un O.P.H.L.M., vers l'entretien des relations avec Mr ENGLANDER et la recherche de ressources propres (subvention européenne, conseil régional, grandes entreprises, etc...).

Le président doit faire une réponse, le 10.06.98 au courrier du président du conseil général du 7.5.98, en transmettant la décision de mandat pour le président, pour toutes démarches utiles à la progression du dossier.

Après le mois d'août, il conviendra de solliciter une représentation de la ville de JUVISY dans notre conseil d'administration. L'implication et le soutien de JUVISY justifient amplement la prise en compte des conseils et observations de la commune où s'implantera notre premier projet. Un courrier sera donc adressé au Maire de JUVISY dans ce sens.

### **5 - Cotisations et adhésions.**

Le montant actuel de la cotisation annuelle (50 F) est maintenu.

Sans constituer un but prioritaire, l'augmentation du nombre des adhérents est néanmoins souhaitable. C'est pourquoi deux bulletins d'adhésions sont adressés, avec le compte rendu de l'Assemblée Générale à chaque adhérent, comme cela s'est fait l'an dernier.

Les questions inscrites à l'ordre du jour, et celles posées par les invités étant épuisées, l'Assemblée Générale a été clôturée à 19 heures.